



Les faits marquants de la réunion de Bonn : Mardi 17 juin 2025

Les conférences de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sont plus qu'un espace de négociations multilatérales : elles offrent également des possibilités d'apprentissage et de mise en réseau. C'est ce qui a sauvé de nombreux délégués : comme l'absence d'accord sur l'ordre du jour des réunions des organes subsidiaires, continuait à retarder le lancement des négociations, ils ont pu participer à l'un des nombreux événements parallèles qui se sont déroulés tout au long de la journée. Les ordres du jour ont finalement été adoptés en fin d'après-midi, ouvrant la voie au lancement des négociations de fond.

La Plénière d'ouverture

La reprise de la plénière d'ouverture de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMCE) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) de la CCNUCC a été retardée à plusieurs reprises. Lorsqu'elle s'est réunie en fin d'après-midi, la présidente de l'OSCST, Adonia Ayebare (Ouganda), a demandé aux parties et aux observateurs de réserver leurs déclarations jusqu'à la plénière de clôture, en les assurant que cela ne constituerait pas un précédent pour le processus. La présidente de l'OSMCE, Julia Gardiner (Australie), a reconnu que les peuples autochtones ont toujours la garde des terres et des eaux, et a rendu hommage à tous les peuples autochtones présents dans la salle.

Adoption des ordres du jour : La présidence de la COP 29 a rendu compte des consultations sur les ordres du jour des organes subsidiaires, soulignant l'accord provisoire suivant :

- les présidents des organes subsidiaires tiendront des consultations de fond sur l'article 9.1 de l'accord de Paris (engagement des pays développés en matière de financement), afin d'examiner les éléments de fond concernant la mise en œuvre de l'article 9.1, de faire le point sur l'état d'avancement de ces consultations lors de l'OS 62, et de faire rapport lors de l'OS 63 pour examen par les parties, en vue de déterminer une marche à suivre, y compris éventuellement un point distinct sur ce sujet ;

• s'agissant des mesures unilatérales restrictives du commerce, les questions connexes seront discutées dans les articles pertinents de l'ordre du jour, y compris le programme de travail pour une transition juste, et une note de bas de page sera ajoutée à cet effet à l'article de l'ordre du jour relatif au programme de travail pour une transition juste dans l'ordre du jour des organes subsidiaires.

Les parties ont adopté l'ordre du jour provisoire supplémentaire de l'OSMCE ([FCCC/SBI/2025/5/Add.1](https://fccc.org/sbi/2025/5/Add.1)) sans y inclure les points proposés concernant l'article 9.1 et les mesures unilatérales restrictives du commerce, sur la base des accords susmentionnés. Les parties ont adopté l'ordre du jour provisoire supplémentaire de l'OSCST ([FCCC/SBSTA/2025/2/Add.1](https://fccc.org/sbsta/2025/2/Add.1)) sans y inclure le point proposé sur les mesures unilatérales restrictives du commerce, sur la base des accords susmentionnés.

Le G-77/CHINE a souligné l'obligation pour les pays développés d'augmenter de manière significative le financement public de la lutte contre le changement climatique, notant qu'il s'agit là de l'une de leurs « priorités essentielles ».

Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (PDVS) ont exprimé leur déception face à la réticence des pays développés à discuter de leur obligation légale de fournir un soutien financier aux pays en développement, soulignant que le financement public des pays développés est essentiel pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris par les pays en développement. Ils ont déclaré leur intention de réexaminer cette question lors de la 30e session de la Conférence des parties (COP 30) à la CCNUCC.

L'UE a déploré la réticence des pays développés face à ses « positions et motivations mal interprétées » et a exhorté les parties à respecter toutes les positions dans un esprit constructif.

Le GROUPE AFRICAIN a souligné que la mise en œuvre de l'Article 9.1 est essentielle pour leur région, soulignant la nécessité d'aborder la fourniture de ressources pour les contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans d'adaptation nationaux et la transition juste. Ils ont également souligné qu'ils comprennent que l'accord conclu sur l'adoption des ordres du jour des OS 62 ne porte pas atteinte aux droits des parties de proposer un point de l'ordre du jour sur cette question à un stade ultérieur.

Notant que son discours d'ouverture sera publié sur le site web de la CCNUCC, le secrétaire exécutif Simon Stiell a souligné que les 30 heures passées à négocier les ordres du jour ont été « difficiles et n'ont pas reflété l'urgence à laquelle nous sommes confrontés ». Il a invité les délégués à progresser rapidement sur tous les aspects des ordres du jour, maintenant qu'un consensus a été atteint : « Nous devons démontrer au monde entier que la coopération climatique peut être fructueuse, aujourd'hui plus que jamais.

L'Organisation du travail : Les présidents des groupes de contact ont décrit le format des négociations de fond comme suit. Des groupes de contact se réuniront sur : la transition juste ; les mesures de riposte ; les approches non commerciales visées à l'article 6.8 de l'accord de Paris ; et les modalités des réunions intergouvernementales. Un groupe de contact se réunira également sur les questions administratives, financières et institutionnelles, avec une sous-commission chargée d'examiner le budget proposé pour le relevé international des transactions du protocole de Kyoto pour l'exercice biennal 2026-2027.

Soulignant l'engagement en faveur de travaux intersessions, la présidente de l'OSCST, Ayebare, a fait part de l'intérêt des parties pour la poursuite des discussions sur la question de la coopération avec d'autres organisations internationales et a annoncé qu'elle convoquerait des consultations sur la question. L'examen de l'alignement entre les processus relatifs à l'examen du Centre et du Réseau des technologies climatiques et l'évaluation périodique du Mécanisme technologique a été reporté à l'OSMCE 64. Des consultations informelles seront organisées sur les points restants.

Émissions provenant des combustibles utilisés dans l'aviation et le transport maritime internationaux : L'OSCST a pris note de la [communication](#) de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la [communication](#) de l'Organisation maritime internationale.

Coopération avec d'autres organisations internationales : L'OSCST a pris note de la note d'information résumant les activités de coopération pertinentes ([FCCC/SBSTA/2025/INF.1](#)).

Autres questions administratives, financières et institutionnelles : Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur la mise en œuvre de l'accord de siège entre le gouvernement de l'Allemagne, les Nations Unies et la CCNUCC. Il a souligné, entre autres, que l'inscription au SB 62 a été ouverte un mois plus tôt que d'habitude, que des améliorations ont été apportées à la délivrance des visas aux délégués et qu'un dialogue semestriel a été engagé avec l'Allemagne, en tant que gouvernement hôte. L'ALLEMAGNE a indiqué qu'elle avait fourni 3,64 millions d'euros supplémentaires pour couvrir le montant nécessaire à la tenue du SB 62. Elle a également souligné le travail en cours avec le Secrétariat, les délégués et les consulats allemands sur la délivrance des visas, en soulignant les défis liés aux demandes tardives. L'OSMCE a pris note des rapports et a convenu de réexaminer la question lors de l'OSMCE 66.

Événements obligatoires

Dix-septième réunion du dialogue sur la recherche : Au début de la [réunion](#), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a fait le point sur son septième

rapport d'évaluation. Le président du GIEC, Jim Skea, a souligné que des auteurs ont été sélectionnés pour travailler sur le rapport spécial sur les villes et le rapport méthodologique sur les forçages climatiques à courte durée de vie. Il a annoncé qu'un accord n'a pas encore été trouvé sur la portée du rapport méthodologique sur les technologies d'élimination du dioxyde de carbone et sur le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. L'Organisation météorologique mondiale a partagé des informations tirées de son rapport sur l'état du climat mondial en 2024, soulignant que 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, 1,55°C (+/-0,13°C) au-dessus de la moyenne de 1850-1900.

Dialogue annuel sur les océans et le changement climatique : En ouverture de cet [événement](#) de deux jours, les participants ont entendu les messages clés de la troisième conférence des Nations unies sur les océans, y compris le « Blue NDC Challenge » qui appelle tous les pays à placer les océans au cœur de leurs NDC. Les experts ont souligné la nécessité d'un océan sain, sans lequel « nous perdons un élément clé de la solution au changement climatique ». Notant que tous les outils disponibles doivent être utilisés pour garantir la réalisation de l'objectif zéro net, ils ont souligné que les solutions basées sur les océans étaient essentielles à cet égard. Les experts ont également identifié des pistes pour intégrer l'action sur les océans dans les CDN, notamment en préservant les écosystèmes à carbone bleu tels que les mangroves et les herbiers marins, et en développant les énergies marines renouvelables. Ils ont souligné l'importance cruciale de la planification durable des océans, du transfert de technologies et de l'accès aux données.

Dans les couloirs

Mardi, la séance plénière annoncée a encore été repoussée à plusieurs reprises, prenant en otage les points importants de l'ordre du jour pendant des heures. Quittant la salle plénière pour la « énième fois », certains délégués ont souhaité être « ailleurs qu'ici », l'attente se transformant en « douce torture ».

Certains ont trouvé refuge dans des événements obligatoires, qui ont attiré des foules plus importantes que d'habitude. Remplissant rapidement la grande salle Genf, l'atelier sur l'alignement des flux financiers a dû ouvrir une salle de débordement pour accueillir le grand nombre de participants. Les personnes intéressées par les liens entre l'océan et le climat ont été déçues de se retrouver dans une salle plus petite que d'habitude, à cause de l'insaisissable séance plénière d'ouverture. Les participants ont également assisté en masse à un événement parallèle sur le rôle de l'intelligence artificielle dans les processus climatiques multilatéraux. « Si seulement la technologie pouvait accélérer les négociations », a clamé un observateur frustré. « Les événements parallèles prévus ont eux, au moins, commencé à l'heure de manière convenable », a fait remarquer un autre observateur.

La séance plénière d'ouverture a finalement été convoquée 45 minutes avant la fin prévue de la journée, ce qui a donné aux parties juste assez de temps pour se mettre d'accord sur les ordres du jour et l'organisation des travaux. Comme l'a souligné le secrétaire exécutif, les délégués doivent maintenant rattraper le temps perdu.